

## Pour une action environnementale concertée à l'échelle métropolitaine



Photo: Jacques Nadeau Archives Le Devoir «En 2025, unis et solidaires, nous avons la possibilité de façonner l'avenir de la région métropolitaine», écrivent les auteurs.

**Anne Léger, Kassandra Martel, Elodie Morandini, Andréanne Paris et Emmanuel Rondia**

Les auteurs sont respectivement directrices et directeur des Conseils régionaux de l'environnement des Laurentides, de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et de Montréal.

Publié à 0h00 **Libre opinion**  
Libre opinion

En ce début d'année plus que mouvementé, nous souhaitons exprimer nos vœux pour une agglomération de Montréal plus résiliente, plus durable, plus verte, mais aussi plus solidaire. Dans un contexte où la polarisation du débat n'a jamais été si grande, nous appelons à un dialogue continu,

ouvert et transparent entre tous les acteurs de la société civile : gouvernements, municipalités, entreprises, citoyens et organisations communautaires.

Nous sommes convaincus que pour faire face aux défis environnementaux pressants, la concertation est plus que jamais essentielle. C'est pourquoi, en cette année électorale et d'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, nous aspirons à une action coordonnée et concertée pour l'environnement et espérons vivement que les enjeux environnementaux seront au cœur des échanges et des engagements électoraux à venir.

Les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, sont au cœur de la transformation de nos territoires. Elles ont le pouvoir d'agir concrètement et rapidement afin de freiner la perte de biodiversité et d'augmenter la résilience des communautés quant aux changements climatiques ([https://www.ledevoir.com/changements-climatiques?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/changements-climatiques?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)), entre autres par un aménagement réfléchi du territoire. Mais elles ne peuvent y arriver seules. En effet, selon une étude du Carbon Disclosure Project, 75 % des défis auxquels font face les villes en matière de climat ne peuvent être résolus exclusivement par l'administration municipale. Il est donc impératif que les décisions ne soient pas prises de manière isolée.

Deux domaines dans lesquels ce travail concerté et collectif doit s'intensifier en 2025 sont la mobilité durable et l'économie circulaire.

En mobilité, nous sommes convaincus que les solutions de transport durable doivent être développées non seulement à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal, mais aussi dans les couronnes périphériques et les régions avoisinantes. Il est nécessaire d'accélérer la cadence si nous voulons atteindre nos cibles climatiques et de transfert modal. En plus de poursuivre les travaux sur le financement du transport collectif, des réalisations concrètes sont attendues à toutes les échelles, ainsi qu'une meilleure complémentarité entre les leviers privés, municipaux, provinciaux et fédéraux.

L'économie circulaire est quant à elle une occasion pour repenser nos modes de consommation et de production, tout en diminuant le fardeau de l'exploitation des ressources naturelles et de la gestion des matières résiduelles. Pour que cette transition se réalise pleinement, une concertation étroite entre les différentes autorités gouvernementales, les entreprises, les citoyens et les collectivités est indispensable.

Les municipalités ont un rôle clé à jouer dans ce processus, en faisant preuve d'exemplarité et de leadership. Elles doivent mettre en place des politiques d'approvisionnement, des mesures incitatives pour encourager la circularité et la complémentarité, tout en optimisant leurs infrastructures. Ce modèle économique offre des solutions concrètes et locales pour la transition socioécologique.

En 2025, unis et solidaires, nous avons la possibilité de façonner l'avenir de la région métropolitaine. Chaque action locale, chaque projet collectif, contribuera à faire de cette année un tournant décisif pour notre environnement et les générations futures. Dans cette perspective, nous nous engageons, en tant qu'instances régionales de concertation en environnement, à agir comme catalyseurs de la transition socioécologique en amorçant, en animant et en soutenant des actions inclusives, collaboratives et durables.

Ce texte fait partie de notre section Opinion, qui favorise une pluralité des voix et des idées en accueillant autant les analyses et commentaires de ses lecteurs que ceux de penseurs et experts d'ici et d'ailleurs. Envie d'y prendre part? Soumettez votre texte à l'adresse [opinion@ledevoir.com](mailto:opinion@ledevoir.com)